



## Projet Régional d'Appui au Pastoralisme au Sahel (PRAPS) Coordination Régionale

### TERMES DE REFERENCE

**RECRUTEMENT D'UNE COMPAGNIE DE THEATRE POUR LA  
PRODUCTION D'UNE PIECE DE THEATRE FILMEE ET  
RADIOPHONIQUE D'INFORMATION ET DE SENSIBILISATION DES  
ACTEURS ROUTIERS SUR LE TRANSPORT ET LE COMMERCE  
DE BETAIL DANS L'ESPACE CEDEAO ET UEMOA**

<b>Type de contrat</b>	Contrat individuel
<b>Langues requises :</b>	Français et Pulaar
<b>Date limite de candidature :</b>	12 juillet 2018
<b>Durée du contrat</b>	30 Hommes/ J
<b>Début de mise en œuvre</b>	Dès signature du contrat par les deux parties
<b>Financement</b>	PRAPS/Banque Mondiale

Jun 2018

## **1. CONTEXTE ET JUSTIFICATION**

Le Projet régional d'appui au pastoralisme au Sahel (PRAPS) est une initiative des six pays sahéliens (Burkina Faso, Mali, Mauritanie, Niger, Sénégal et Tchad). Financé par la Banque Mondiale et approuvé par son Conseil d'Administration le 26 mai 2015, le PRAPS est mis en œuvre sous la coordination régionale du CILSS, afin de contribuer à la réduction de la pauvreté et à l'amélioration de la sécurité alimentaire et nutritionnelle au Sahel. Son objectif de développement est « d'améliorer l'accès à des moyens et services de production essentiels et aux marchés pour les pasteurs et agropasteurs dans des zones transfrontalières sélectionnées et le long des axes de transhumance dans les six pays du Sahel, et d'améliorer la capacité de ces pays à répondre à temps et de façon efficace en cas de crises pastorales ou d'urgences ».

Au regard de cet objectif de développement, la facilitation de l'accès au marché est l'une des composantes essentielles du projet et est en conformité avec le contexte régional. En effet, l'organisation du commerce régional au Sahel et en Afrique de l'Ouest est assez difficile au regard de plusieurs facteurs, au titre desquels l'ignorance des textes réglementaires par les acteurs de la filière bétail, les tracasseries routières et la non application des réglementations internes et communautaires dans l'espace CEDEAO et UEMOA.

Pour lever ces difficultés énoncées, l'unité régionale de coordination (URC) du PRAPS a, entre autres missions, d'informer et de sensibiliser l'ensemble des acteurs : commerçants, propriétaires d'animaux, intermédiaires, forces de police, douane et gendarmerie, communément appelées "PDG". Ces actions de sensibilisation se focalisent sur l'ensemble des documentations administratives et procédures à l'exportation relatives au commerçant/exportateurs, bétail, transport, transit et passage des animaux, véhicule de convoi à but commercial, diverses taxes et paiements officiels, et documents spécifiques aux frontières selon les pays.

Les présents Termes de référence sont élaborés pour le recrutement d'une Compagnie de théâtre dont la mission est de concevoir, préparer et de produire une pièce de théâtre filmée et radiophonique, en vue d'informer et de sensibiliser les acteurs routiers sur les formalités liées et les règles du transport et du commerce de bétail en Afrique de l'Ouest et au Sahel.

### **1. OBJECTIFS DE LA MISSION**

#### **Objectif général**

Recruter une Compagnie de théâtre pour la conception, la préparation et la production d'une pièce de théâtre filmée et radiophonique visant à informer et sensibiliser les acteurs du commerce du bétail (routiers, commerçants, transporteurs) sur les formalités liées et les règles du transport et du commerce de bétail en Afrique de l'Ouest et au Sahel.

#### **Objectifs spécifiques**

Quatre (04) objectifs spécifiques sont visés pour contribuer à une conscientisation des routiers et faciliter leur adhésion au respect de la réglementation en vigueur liée au transport et au commerce de bétail en Afrique de l'Ouest et au Sahel :

- Informer et sensibiliser les acteurs du commerce du bétail (routiers, commerçants et transporteurs) ciblés sur les formalités et les réglementations du commerce du bétail ;
- Susciter l'adhésion des publics cibles au respect des réglementations communautaires en vigueur ;
- Sensibiliser les acteurs du commerce du bétail sur leurs responsabilités dans le respect des réglementations ;
- Contribuer à réduire les entraves liées au transport et au commerce de bétail.

## 2. RESULTATS ATTENDUS

Une pièce de théâtre **filmée et radiophonique** d'information et de sensibilisation des acteurs routiers sur les formalités liées et les règles du transport et du commerce de bétail en Afrique de l'Ouest et au Sahel est produite.

## 3. MANDAT DE L'OPERATEUR

- **Finaliser un scénario sur la thématique du théâtre Forum** : un premier projet de scénario sera fourni ;
- **Créer une pièce de théâtre** avec comme support le théâtre sur une thématique telle que : diverses documentations administratives et procédures liées à l'exportation relatives au commerçant/exportateurs, bétail, transport, transit et passage des animaux ; véhicule de convoi à but commercial, diverses taxes et paiements officiels, et documents spécifiques aux frontières selon les pays.

La pièce traitera avec exagération les thématiques pour choquer positivement le public. Le public ainsi choqué sera motivé pour participer au forum, après avoir vu des scènes qu'ils désapprouvent.

Ainsi montée, la pièce doit pousser les spectateurs à prendre conscience de l'ampleur de la situation et à se remettre en question par rapport à leurs habitudes.

- **Organiser une représentation test en français et Pulaar** pour l'Unité Régionale de Coordination (URC) du PRAPS-CILSS, le PRAPS-Burkina et leurs partenaires impliqués dans le processus et présents à Ouagadougou, pour validation de la conception.

## 4. METHODOLOGIE

Adopter une approche pédagogique de sensibilisation afin de faciliter une ouverture d'esprit des groupes cibles concernés en faveur de l'adoption de nouveaux comportements. Les attitudes et messages véhiculés devront amener les acteurs du transport et du commerce de bétail à comprendre les responsabilités et enjeux liés à leurs activités. En alliant le drame au divertissement, la pièce de théâtre conçue véhiculera des messages informatifs et de sensibilisation.

La création de la pièce se fera selon des thématiques élaborées sur le transport et le commerce de bétail en étroite collaboration avec les intervenants, les partenaires du Projet PRAPS et toute personne ressource susceptible d'apporter une contribution pertinente à la réalisation des objectifs.

L'Opérateur ou la Compagnie de théâtre devra travailler en étroite relation avec l'URC du PRAPS-CILSS.

Il sera organisé une représentation test en français et Pulaar pour le projet et ses partenaires impliqués dans le processus, aux fins de valider la conception. A cette représentation test, le PRAPS-CILSS, le PRAPS-Burkina et leurs partenaires (COFENABVI-AO, APESS, RBM) procéderont à l'amendement du produit. Ce test permettra d'incorporer les modifications susceptibles d'améliorer les messages et les résultats attendus. Une version améliorée du sketch sera transmise au PRAPS-CILSS par la troupe après amendements apportés à l'issue de la représentation test.

La représentation de théâtre filmé et radiophonique sera d'une durée totale de **15 mn.**

- **L'introduction** : elle peut être sous forme de sketches de deux à trois minutes, introduisant le sujet ;
- **La pièce à proprement parler** : c'est la partie qui aborde le fond du sujet traité pour une durée de 12 à 13 minutes.

La démarche utilisée par la Compagnie permettra de poser les problèmes liés au transport et au commerce de bétail en Afrique de l'Ouest et au Sahel et d'y apporter les meilleures réponses en faisant connaître la réglementation afférente pour contribuer à réduire les tracasseries routières.

## **5. LIVRABLES**

- Un scénario de la pièce de théâtre validé pour la suite de la mission ;
- La pièce de théâtre validée filmée et radiophonique sur support électronique en français et en Pulaar : 500 clés USB de 4 Go ;
- Rapport final contenant les principaux enseignements de la mission et des recommandations au PRAPS-CILSS pour la conduite de missions similaires ultérieures.

## **6. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES**

L'URC du PRAPS-CILSS mettra à la disposition de la Compagnie de théâtre la documentation nécessaire à la réalisation de sa mission. Cela intègre un projet de scénario déjà élaboré.

## **7. PROFIL DE L'EQUIPE DE LA COMPAGNIE DE THEATRE**

- ➔ Avoir au moins 5 années d'existence légale ;
- ➔ Avoir une expérience avérée en conception et représentation théâtrale de 5 ans au moins ;
- ➔ Avoir conçu et présenté des pièces de théâtre en lien avec les aspects économiques du développement et/ou des enjeux de l'intégration régionale ;
- ➔ Avoir une équipe pluridisciplinaire dont les membres ont une expérience avérée en lien avec la mission ;
- ➔ Etre basée au Sahel et/ou en Afrique de l'Ouest ;
- ➔ Avoir une bonne maîtrise du français et du Pulaar.

## **8. METHODE DE SELECTION**

La méthode de sélection de la Compagnie de théâtre est la « sélection fondée sur la qualification du consultant ou SFQC ».

Les compagnies de théâtre intéressées sont invitées à transmettre leurs dossiers.

Le dossier sera accompagné de tous les justificatifs relatifs à la mission, les CV des membres de l'équipe et de toute attestation justifiant l'expérience requise pour ladite mission.

Les personnes morales désireuses de répondre à cet appel sont priées d'envoyer par voie électronique au plus tard le 12 juillet 2018 à 16 Heures leurs dossiers de candidature à :

Madame la Coordonnatrice Régionale du PRAPS  
Secrétariat Exécutif du CILSS  
E-mail : [maty.ba-diao@cilss.int](mailto:maty.ba-diao@cilss.int)

Avec copie à :

- [regina.bande@cilss.int](mailto:regina.bande@cilss.int)
- [mnante.nyamassoule@cilss.int](mailto:mnante.nyamassoule@cilss.int)
- [nathalie.soro@cilss.int](mailto:nathalie.soro@cilss.int)